

Notre mission

Justice Pro Bono est un organisme au cœur de l'accès à la justice, qui mobilise les acteur-ric-es du milieu juridique à offrir bénévolement leur aide et expertise aux personnes en ayant le plus besoin.

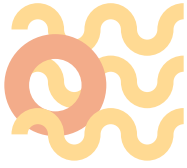
Cette mission se concrétise à travers l'ensemble de nos programmes ayant un impact réel dans la vie des personnes qui bénéficient de nos services gratuitement.

Notre histoire

Créé en 2008 à l'initiative du Barreau du Québec, Justice Pro Bono est devenu un acteur incontournable dans l'amélioration de l'accès à la justice au Québec. Depuis sa création, Justice Pro Bono a mis sur pied des projets innovants et multidisciplinaires à travers le Québec afin de répondre aux besoins juridiques de la population.

C'est aujourd'hui un réseau de plus de 5700 juristes bénévoles qui permet à l'organisme de réaliser sa mission en offrant des services juridiques à travers différents programmes phare.

Nos projets



**Programme
d'aide générale**



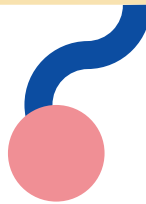
**Porte 33,
cliniques sociojuridiques
en droit de la famille**



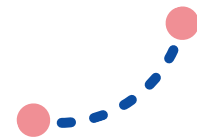
**Programme de soutien
aux travailleurs-euses
étrangers-ères temporaires**



**Consultations juridiques
gratuites hebdomadaires
en partenariat avec Médecins
du Monde**



**Partenariats
médico-juridiques**



**Programme de soutien
aux personnes migrantes
à statut précaire**



**Cliniques juridiques bénévoles
mobiles au Nunavik**



**Forum des cliniques
juridiques**



**Événements
et distinctions**

Témoignages de nos usager·ères

Je souhaite également vous féliciter et vous encourager pour le travail remarquable que vous accomplissez au service des personnes vulnérables. Votre implication fait une réelle différence. »

TET

Ce soutien représente un soulagement important dans la situation précaire que je traverse actuellement. Je mesure pleinement le travail et les démarches entrepris en ma faveur, et je vous remercie pour votre engagement, votre professionnalisme et votre accompagnement rigoureux dans mon dossier.

« Je vous remercie pour ce suivi et les informations supplémentaires fournies afin de me diriger dans la suite des démarches. Je suis très soulagée de la tournure des événements, c'est une excellente nouvelle qui me permettra de commencer l'année du bon pied. Vous faites une différence énorme en permettant de rétablir un certain équilibre dans un système qui favorise grandement les personnes qui ne sont pas vulnérables. Merci encore d'avoir pris le temps d'analyser ma demande et merci d'offrir ces services pour les gens dans le besoin. »

Programme d'aide générale

« Je tiens à te remercier de m'avoir permis de participer à cette belle initiative. En tant qu'immigrant, j'apprécie particulièrement le travail que vous accomplissez et je suis très fier d'avoir pu y contribuer. »

Avocat bénévole, programme de demande d'asile

"Des gens très humains, calmes et professionnels. Je sens que la neutralité et le bien de l'enfant sont au cœur de leurs interventions."

Porte 33

« Je souhaite que nous ayons fait une différence auprès des personnes qui se sont déplacées pour nous soumettre leur situation personnelle. J'ai eu le privilège de recevoir douze personnes. J'ai fait du mieux pour les orienter, les informer et les éclairer. Merci pour votre travail! »

Avocat bénévole pour les rendez-vous Visez droit

"Je tiens à vous adresser mes sincères remerciements. J'ai bien reçu l'aide financière pour laquelle vous m'aviez inscrit, et je vous en suis profondément reconnaissant."

Membres de la permanence



Me Camille Alix,
Chargée de projet – Porte 33



Mme Elena Alvarez,
Adjointe spécialiste –
Travailleur-euse-s étranger-ère-s
temporaires



Mme Louise Cottereau,
Chargée de projet – Programme
Grand Nord



Me Bérangère Desfonds,
Chargée de projet –
Partenariats médico-juridiques
et Médecins du Monde



Me Caroline Dufour,
Chargée de projet – Travailleurs
étrangers temporaires



Me Frédérique Forget,
Avocate – Travailleur-euse-s
étranger-ère-s temporaires



Mme Sergine Louissaint,
Chargée de projet – Programme
de soutien aux personnes
migrantes à statut précaire



Me Élisabeth Mercier-Ménard,
Chargée de projet – Programme
d'aide générale



Mme Cindy Ordonez,
Adjointe administrative –
Travailleur-euse-s étranger-ère-s
temporaires



Me Bernadette Perron,
Avocate – Travailleur-euse-s
étranger-ère-s temporaires



Me Pascale Rémillard,
Directrice des opérations



Mme Aarti Sanat,
Conseillère à l'administration

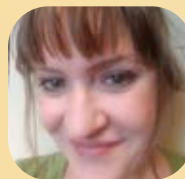


Me Anne-Marie Santorineos,
Directrice générale

Avec reconnaissance



**Me Ana Paula Pessoa
D'Albuquerque,**
Chargée de projet – Porte 33



Me Aude Exertier,
Chargée de projet –
Partenariats médico-juridiques
et Médecins du Monde



Mme Karina Gomez,
Technicienne juridique –
Travailleur-euse-s étranger-ère-s
temporaires



Me Ivan da Fonseca,
Chargé de projet – Cliniques
juridiques au Nunavik

Mot de la présidente

Au nom du Conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2025–2026 de Justice Pro Bono.

Cette année s'inscrit dans la continuité du travail accompli au cours des dernières années et confirme la solidité de l'organisation. Justice Pro Bono est dans une bonne position, avec une équipe engagée, un réseau de bénévoles mobilisé-es et une mission qui continue de se déployer concrètement auprès des personnes qui en ont besoin.

Le rayonnement de l'organisme s'est poursuivi, dans un contexte où les besoins en accès à la justice demeurent importants. Grâce à une structure bien établie, nous sommes en mesure de répondre avec constance, efficacité et sensibilité aux réalités des personnes que nous desservons.

Le développement de nouveaux partenariats au cours de l'année a également permis d'élargir la portée de notre action et de renforcer concrètement notre impact auprès des communautés que nous accompagnons.

Le Conseil d'administration a poursuivi son rôle de gouvernance stratégique en orientant les priorités, en surveillant les risques et en assurant la cohérence des décisions avec la mission et ce, en maintenant une collaboration efficace et constructive avec la direction générale.

Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues du Conseil d'administration pour leur engagement soutenu et la qualité de leur contribution, ainsi que la direction générale pour son leadership solide et mobilisateur. Je souhaite également exprimer ma profonde reconnaissance envers nos partenaires et nos bénévoles, véritables ambassadeurs de nos valeurs, dont la contribution est essentielle à la réalisation de notre mission.

Justice Pro Bono est une organisation stable, bien ancrée et tournée vers l'avenir. C'est avec confiance et détermination que nous poursuivons notre travail afin de continuer à renforcer l'accès à la justice.

**Me Eleonore Derome,
LLB, MSc, B.A.A, candidate ICD.D.**



Mot de la directrice générale

C'est avec beaucoup de fierté que je vous présente le rapport annuel 2025-2026 de Justice Pro Bono. L'année qui s'achève a été marquée par une croissance soutenue, des projets porteurs de sens et un engagement collectif qui demeure au cœur de notre action.

Notre équipe permanente a poursuivi son travail avec constance et engagement, tout en demeurant pleinement mobilisée pour répondre aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité partout au Québec. Cette réalité témoigne de la capacité de l'organisme à s'adapter et à continuer de livrer sa mission avec rigueur et sensibilité. Elle nous a permis de consolider nos services, de maintenir des partenariats solides et de poursuivre notre action auprès des milieux que nous desservons.

Tout au long de l'année, l'organisme a poursuivi le déploiement de sa mission à travers ses programmes, ses interventions et ses collaborations. Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans l'engagement constant de nos partenaires et de notre vaste réseau de bénévoles, issu autant du milieu juridique que psychosocial.

Je tiens à remercier chaleureusement l'équipe permanente pour son travail remarquable, sa rigueur et son humanité. Je remercie également les membres du Conseil d'administration, et tout particulièrement notre présidente, Me Eleonore Derome, pour son soutien, son écoute et son leadership.

Enfin, merci à toutes celles et ceux qui soutiennent notre mission au quotidien. Votre engagement permet à Justice Pro Bono de continuer à faire progresser concrètement l'accès à la justice au Québec.

Je demeure convaincue que l'année à venir nous permettra de poursuivre cette évolution avec la même énergie et la même ambition collective.

Me Anne-Marie Santorineos



Programme d'aide générale

Le Programme d'aide générale constitue un pilier fondateur de Justice Pro Bono, étant le tout premier projet mis en place par l'organisme. Depuis ses débuts, il incarne notre engagement profond et tangible en faveur de l'accès à la justice pour toutes et tous. En offrant des services juridiques gratuits à des personnes à faible revenu non admissibles à l'aide juridique, le programme répond à un besoin essentiel au sein de la communauté.

Reposant sur des critères d'admissibilité rigoureux, principalement liés au revenu et à la situation juridique des demandeuses et des demandeurs, le programme vise à assurer une allocation juste et équitable des ressources. Lorsqu'une demande est jugée admissible, l'équipe du Programme d'aide générale met tout en œuvre pour jumeler la personne à un-e avocat-e, un-e notaire ou un cabinet bénévole en mesure de fournir les services requis.

Les demandes sont d'abord évaluées par la coordonnatrice du projet, puis soumises à un comité d'approbation composé d'une douzaine d'avocat-es bénévoles pratiquant dans divers domaines de droit. En plus de vérifier l'incapacité financière de la personne à assumer des frais juridiques, le comité s'assure que le dossier est fondé en droit, qu'il présente des perspectives raisonnables de succès et qu'il soulève une question d'intérêt public, de nature exceptionnelle ou susceptible d'entraîner un préjudice irréparable en l'absence de soutien juridique.

Année après année, ce programme permet à plus d'une centaine de personnes de mieux comprendre leurs droits, de faire valoir leur voix devant les tribunaux et de cheminer avec davantage de confiance au sein du système judiciaire. Grâce à l'engagement indéfectible de nos juristes bénévoles, Justice Pro Bono est en mesure d'offrir une gamme étendue de services juridiques allant de l'accompagnement à la représentation devant les tribunaux, à celles et ceux qui, autrement, n'auraient accès à aucun recours.

292
demandes

29
districts
judiciaires

Environ
5000
avocat-es
sur notre liste
d'envoi

Merci à nos partenaires financiers

Barreau
du Québec

Fonds d'études
notariales

Chambre
des notaires

Pour de nombreuses personnes en situation de précarité financière, ce programme constitue ainsi une véritable bouée de sauvetage, offerte à l'échelle de la province.

Une hausse marquée des demandes

L'année en cours a été marquée par une hausse significative du nombre de demandes reçues au Programme d'aide générale, soit une augmentation d'environ 58 %. Cette augmentation s'explique en partie par la croissance des situations juridiques complexes, lesquelles impliquent fréquemment l'intersection de plusieurs domaines de droit et de plusieurs sphères de la vie des personnes demandant les services. Parmi les pistes de réflexion expliquant cette hausse, on note une vulnérabilité socioéconomique grandissante, une meilleure connaissance du programme par la population, ainsi qu'une judiciarisation accrue de certains conflits. Ces éléments soulignent l'importance d'adapter continuellement les ressources et les pratiques afin de répondre adéquatement à des besoins en constante évolution.

Par ailleurs, une hausse notable des demandes provenant des organismes à but non lucratif (OBNL) a également été observée au cours de la dernière année. Ces demandes concernent principalement des enjeux liés à la gouvernance, à la représentation juridique et à l'accompagnement stratégique des directions générales et des conseils d'administration. Cette hausse peut notamment s'expliquer par le fait que les organismes communautaires sont de plus en plus appelés à structurer leurs pratiques, à clarifier leurs responsabilités et à respecter des exigences légales accrues, ce qui augmente leur besoin de soutien juridique.

« Nous voulons vous remercier, tous et chacun, du support que vous nous avez apporté tout au long du processus. Sans vous, nous n'aurions sûrement pas eu la force de nous battre jusqu'à la fin. Vous avez été merveilleux et nous vous sommes infiniment reconnaissants! »

« Thank you very much for your message and for the support you've provided throughout this process - I truly appreciate it. »

« Merci pour votre soutien et votre efficacité. Nous sommes réellement soulagées de cette acceptation du dossier »



Un impact accru à l'échelle du Québec

Au cours de la dernière année, le Programme d'aide générale a étendu son rayonnement à 29 districts judiciaires, comparativement à 20 l'an dernier, renforçant ainsi l'accès à la justice dans un nombre croissant de régions du Québec. Cette expansion reflète la capacité de Justice Pro Bono, bien que basé à Montréal, à rejoindre efficacement des justiciables en situation de vulnérabilité partout sur le territoire. Le développement de liens avec des organismes communautaires bien ancrés dans leurs milieux a contribué à améliorer le référencement et à mieux cerner les besoins juridiques locaux. Grâce à des services accessibles et adaptés, Justice Pro Bono contribue ainsi à renforcer l'accès à la justice sur l'ensemble du territoire québécois.

Une collaboration bénévole essentielle avec Clyde & Co et un partenariat-clé avec la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)

Justice Pro Bono bénéficie du soutien bénévole constant du cabinet Clyde & Co dans le cadre d'une entente pour l'accompagnement des victimes de discrimination avec la CDPDJ. Le cabinet prend en charge les demandes visant à accompagner des justiciables qui se représentent seul-es devant le Tribunal des droits de la personne en vertu de l'article 84 de la Charte des droits et libertés de la personne, notamment par la rédaction des demandes déposées. Cette collaboration constitue un appui juridique et administratif déterminant pour des personnes confrontées à des situations de discrimination ou d'atteinte aux droits fondamentaux, et représente une contribution précieuse au programme et à l'accès à la justice de manière plus globale.

Porte 33

Depuis plus de 8 ans, le programme **Porte 33** contribue à améliorer l'accès à la justice en matière familiale en mobilisant des avocat·e·s, notaires et intervenant·e·s psychosociaux bénévoles. Inspiré de l'article 33 du Code civil du Québec, le programme place l'intérêt de l'enfant au cœur de toutes ses actions.

Mission et approche

Porte 33 soutient les parents vivant une séparation en offrant un accompagnement juridique et psychosocial. Son approche multidisciplinaire permet d'aborder les enjeux familiaux de manière globale, en favorisant des pratiques centrées sur le bien-être des enfants et la réduction des conflits.

Clinique sociojuridique

Le cœur du programme repose sur une clinique sociojuridique offrant des rencontres individuelles gratuites, confidentielles et accessibles en français et en anglais. Ces rencontres, d'une durée d'environ 45 minutes, réunissent un·e professionnel·le du droit et un·e intervenant·e psychosocial·e.

Les services permettent notamment aux parents :

- de mieux comprendre le droit de la famille et les procédures judiciaires;
- de connaître les ressources disponibles;
- d'être accompagnés dans la gestion de la séparation;
- de développer des stratégies favorisant une communication saine et la coparentalité.

Maintenue en format virtuel depuis la pandémie, la clinique continue de répondre à une forte demande, avec huit (8) plages horaires offertes chaque semaine.

330

rencontres

261

en français

69

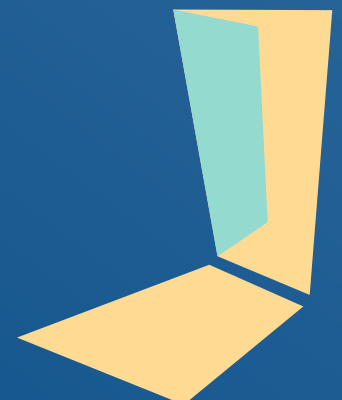
en anglais

38

avocat·es
et profes-
sionnel·les
bénévoles
mobilisé·es

Merci à notre partenaire financier

Fonds d'études
notariales



Partenariats et collaboration

Le succès de Porte 33 repose sur des collaborations solides avec plusieurs partenaires du milieu communautaire et sociojuridique. Le programme bénéficie notamment du soutien financier du Fonds d'études notariales de la Chambre des notaires du Québec.

La collaboration avec l'organisme Première Ressource – Aide aux parents est centrale, celui-ci assurant le volet psychosocial des cliniques. Un nouveau protocole est d'ailleurs en train d'être mis en place pour améliorer les rencontres Porte 33, à l'initiative de Première Ressource.

Porte 33 a également collaboré cette année avec le programme PCP2 à Montréal pour faciliter l'accès à un avocat bénévole, assurant ainsi la continuité du processus sans compromettre son déroulement. Deux parents, en 2026, ont été référés à Porte 33 afin de trouver un avocat pouvant les représenter gratuitement.

D'autres partenariats, notamment avec des organismes d'accès à la justice ou de soutien psychosocial aux parents vivant des séparations permettent d'enrichir l'offre de services, de favoriser le partage d'expertise et d'assurer une meilleure complémentarité des ressources.

Quelques exemples de collaboration en 2025-2026

- Montréal le 9 avril 2025 : Présentation au Consulat du Brésil des différents services d'accès à la Justice pour la communauté brésilienne
- Saint-Léonard (Montréal) le 6 février 2026 : Présentation à la Table ronde de Saint-Léonard auprès de parents membres de l'AQETA et de l'Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal, portant sur les ressources juridiques et psychosociales gratuites et à coût modique disponibles en droit de la famille à Montréal (19 parents).
- Montréal le 13 mars 2026 : Rédaction d'une capsule d'information destinée au Consulat du Mexique, portant sur la garde en droit québécois (autorité parentale, intérêt supérieur de l'enfant et prise en compte de la violence familiale), réalisée dans le cadre de la Semaine des cliniques juridiques migrantes.

"Social counsellor assisted me as much as she can to help me. The lawyer listened and understood what I wanted to say; it was very helpful and appreciated."

"One word... EXCEPTIONAL!!!"

"L'expérience a dépassé mes attentes. L'intervenante s'est assurée à maintes reprises de mon soutien psychologique, et l'avocate tentait de me trouver les réponses. Merci énormément !"

"Ce sont des gens adorables, bienveillants et à l'écoute. Elles aident à comprendre les enjeux et proposent plusieurs alternatives de ressources."



Formation et développement des pratiques

Porte 33 contribue également au développement des compétences des professionnel-le-s en offrant des ateliers et formations. Ces initiatives visent à renforcer les pratiques innovantes et collaboratives et à outiller les différent-e-s intervenant-e-s dans l'accompagnement des familles en contexte de séparation.

Quelques exemples de formation en 2025-2026

- 16 mai 2025 : Formation d'Info Justice sur l'Union parentale offerte aux avocats bénévoles du programme Porte 33.
- Virtuel le 23 janvier 2026 : Formation de Me Belzile aux avocats bénévoles portant sur la coordination parentale dans le cadre du programme de coordination parentale PCP 2 à Montréal.
- Montréal et en virtuel 24 février 2026 : Formation de Me Sophie Fortin sur l'union parentale, offerte aux organismes partenaires, réunissant une soixantaine de participant-e-s en format hybride (présentiel et virtuel).

Participation de Porte 33 à des événements de la communauté juridique en 2025/2026

- 2-3 juin 2025, Québec : Colloque AIFI – intervenants auprès des familles séparées - participation à titre de participant.
- 12 février 2026, Laval : Journée de la justice – tenue d'un kiosque + participation à un panel sur l'accessibilité à la justice dans le cadre d'une formation donnée aux avocat-es du Barreau de Laval
- 28 mars 2026, Montréal : Rendez-vous Visez Droit – tenue d'un kiosque Justice Pro Bono

Impact

En offrant un espace accessible, bienveillant et interdisciplinaire, Porte 33 permet d'accompagner les familles à un moment charnière de leur vie. Le programme contribue à atténuer les impacts de la séparation sur les enfants, tout en favorisant une meilleure compréhension des enjeux juridiques et humains liés à la rupture.



Programme de soutien aux travailleur·euses étranger·ères temporaires

Le Programme de soutien aux travailleur·euse·s étranger·ère·s temporaires a pour objectif de les informer sur leurs droits, de les inciter à les faire valoir et de les soutenir dans leurs démarches juridiques, si nécessaire.

Dans le cadre de ce programme, nous avons fourni un service gratuit d'information juridique aux travailleur·euse·s étrangers·ères temporaires ainsi qu'aux organismes qui les accompagnent. Ces derniers ont pu nous joindre via nos lignes téléphoniques et WhatsApp, afin d'obtenir des réponses à leurs questions juridiques. Lorsque cela était nécessaire, nous avons accompagné les travailleur·euse·s dans la mise en œuvre de leurs droits, en les orientant vers les ressources et recours adéquats, en les aidant à initier une action en justice, ou même en leur offrant une représentation juridique grâce à notre réseau d'avocats·es bénévoles.

De plus, nous avons organisé diverses activités de sensibilisation aux droits sur le terrain ainsi que des séances d'information juridique, destinées tant aux travailleur·euse·s qu'aux intervenant·e·s des organismes qui les soutiennent.

Nos actions s'adressent à l'ensemble des travailleur·euse·s étranger·ères temporaires du Québec et sont offertes en français, anglais et espagnol.

Merci à notre partenaire financier

IMMIGRANT
» QUÉBEC



Une équipe en action !

Au cours de la dernière année, nous avons poursuivi nos efforts pour aller à la rencontre des travailleur-euse-s étrangers-ères temporaires, en mettant l'accent sur les régions éloignées, souvent peu desservies par les organismes d'accès à la justice. Nous avons mené plusieurs activités de sensibilisation à travers la province, notamment en effectuant une tournée auprès des travailleurs étrangers temporaires en Gaspésie, en collaboration avec Immigrant Québec, le Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes, la Santé publique du Québec, le CAFLA et le Consulat du Mexique, ainsi qu'en nous déplaçant en Chaudière-Appalaches, en Montérégie, dans le Centre-du-Québec et en Abitibi-Témiscamingue afin de poursuivre ces actions de proximité. Ainsi, nous avons eu l'occasion de rencontrer plus de 5 400 travailleur-euse-s à travers toute la province !

De ce nombre, nous avons réalisé 1 379 interventions juridiques auprès des travailleur-euse-s étrangers-ères temporaires au Québec, dans le cadre de nos services d'information et d'accompagnement juridique.

Ces interventions juridiques se sont déployées comme suit :

- 37 séances d'information juridique ou webinaires, rejoignant un total de 592 travailleurs-euses ;
- 30 ateliers ou cliniques juridiques, ayant soutenu 530 travailleurs-euses
- 2 Jeudis juridiques (une série de formations en ligne à l'intention des intervenant-es d'organismes accompagnant les travailleurs et travailleuses étrangers temporaires dans leurs démarches)



580

consultations
juridiques

321

soutiens juridiques
offerts par avocat·e

25

médiations

La Clinique en droit de l'immigration de Médecins du Monde

78
rendez-vous
donnés

Une collaboration essentielle pour l'accès aux droits et à la santé des personnes migrantes à statut précaire

En 2025-2026, la Clinique en droit de l'immigration de Médecins du Monde s'est consolidée comme un espace incontournable d'accompagnement juridique pour les personnes migrantes sans statut ou à statut précaire, exclues des régimes publics de santé provinciaux et fédéraux.

Offerte chaque jeudi soir, la clinique repose sur une collaboration étroite entre des avocat·e·s bénévoles mobilisé·e·s par Justice Pro Bono et des intervenant·e·s communautaires de Médecins du Monde pour offrir des consultations gratuites portant sur une diversité d'enjeux migratoires et autres situations complexes nécessitant un accompagnement spécialisé.

Au cours de la dernière année, la clinique a poursuivi son rôle essentiel d'orientation et de soutien, en permettant à plus de 50 personnes de mieux comprendre leur situation juridique et d'entamer, lorsque possible, des démarches vers une régularisation de leur statut. La majorité des personnes rencontrées vivaient des situations de grande précarité, combinant enjeux de santé, d'instabilité résidentielle et d'insécurité administrative.

Parmi les faits saillants de 2025-2026, on note une amélioration de la continuité des suivis, facilitée par une meilleure coordination entre les équipes juridiques et communautaires. Cette collaboration a permis d'optimiser l'accompagnement des personnes dans des démarches souvent longues et émotionnellement exigeantes.

La clinique a également renforcé son rôle de lieu d'écoute, où les personnes peuvent non seulement obtenir des informations juridiques, mais aussi être orientées vers des ressources complémentaires adaptées à leurs besoins.

Au-delà de l'aspect juridique, la clinique continue d'incarner un espace de dignité et de soutien pour des personnes souvent marginalisées par les systèmes institutionnels. Elle illustre concrètement la force d'une approche intersectorielle, où le droit et la santé se rejoignent pour répondre à des réalités complexes.

Depuis 2022,

+ de 190

personnes dont une majorité en situation de grande vulnérabilité psychosociale

"En tant qu'intervenante sociale responsable des cliniques juridiques à Médecins du Monde, je tiens à souligner que notre travail ne pourrait être mené efficacement sans l'engagement précieux des avocats bénévoles de Justice Pro Bono. Leur contribution, en offrant de l'information juridique à nos usagers, joue un rôle essentiel pour les protéger contre les fraudes et les informer de leurs droits et recours en tant que personnes migrantes en situation précaire.

La grande majorité de nos usagers n'a pas les moyens financiers d'accéder à une première consultation juridique. Ce partenariat représente donc une porte d'entrée essentielle vers une meilleure compréhension de leur situation et, dans certains cas, vers un processus de régularisation. Médecins du Monde est profondément reconnaissant par ce partenariat."

Partenariats médico-juridiques (PMJ)

Une approche intégrée de la santé et des droits en première ligne

En 2025-2026, les partenariats médico-juridiques (PMJ) du CLSC de Parc-Extension et de l'Hôpital Sainte-Justine se sont poursuivis et consolidés, confirmant la pertinence de ce modèle d'intégration des services juridiques au sein des milieux de soins. Leur présence en première ligne et en milieu hospitalier pédiatrique illustre la capacité des PMJ à répondre aux réalités variées des communautés, des familles et des personnes en situation de vulnérabilité.

CLSC de Parc-Extension, un ancrage communautaire au cœur du parcours de soins

Au CLSC de Parc-Extension, le PMJ s'est affirmé comme un modèle solide d'intégration des services juridiques en première ligne. En offrant des consultations gratuites directement au CLSC, il facilite l'accès à des services liés à l'immigration, au logement, à la sécurité du revenu et à la protection de la jeunesse, au moment même où les enjeux émergent dans le parcours de soins.

En 2025-2026, l'accent a été mis sur la continuité des services et le renforcement de la collaboration interprofessionnelle. Les équipes de santé ont consolidé leurs pratiques de repérage et de référence vers l'avocate de triage, qui assure la coordination et l'orientation vers les ressources juridiques appropriées ou vers des avocat-e-s pro bono. Cette continuité a permis d'améliorer la fluidité des trajectoires, de réduire les ruptures d'accompagnement et de favoriser des interventions plus précoces et mieux intégrées. Le PMJ agit ainsi comme un levier de stabilité, soutenant à la fois les besoins juridiques et la continuité des soins.

En 2025-2026, le partenariat a maintenu un nombre stable d'utilisateur-s accompagnés, tout en renforçant la qualité des interventions.

83

accompa-
gnements

Merci à notre partenaire financier

Barreau
du Québec



Hôpital Sainte-Justine, un soutien intégré pour les enfants et leurs familles

À l'Hôpital Sainte-Justine, le PMJ s'est consolidé à la suite de sa mise en place initiale comme projet pilote. Développée en collaboration avec l'équipe de travail social, cette initiative vise à soutenir les enfants et leurs familles confrontés à des enjeux juridiques ayant un impact direct sur leur santé et leur bien-être. Les situations abordées concernent notamment l'accès au logement, à l'éducation, au statut migratoire et à la protection des droits de l'enfant.

Reposant sur un modèle interdisciplinaire, le PMJ favorise une collaboration étroite entre les équipes cliniques et juridiques, permettant de repérer rapidement les besoins émergents dans le parcours de soins. Le projet pilote a établi les bases d'une collaboration durable, assurant la pérennisation du programme.

En 2025-2026, cette continuité a renforcé la coordination des soins, favorisé une prise en charge plus précoce et mieux intégrée des situations de vulnérabilité, et consolidé les pratiques de repérage des enjeux juridiques au sein des équipes cliniques. Le PMJ s'inscrit désormais dans une approche de santé globale, interdisciplinaire et préventive, contribuant à un milieu de soins toujours plus intégré et adapté aux besoins des enfants et de leurs familles.

*"Bonjour Bérangère,
Nous voulions donner quelques commentaires positifs de la part de notre clinique.
L'équipe, en l'occurrence toi, tu aides les Ts à comprendre mieux le système juridique en prenant le temps de répondre aux questions. Cela se répercute dans les interventions que les TS font avec les usagers.
Pour nos patients, il y a un sentiment de soutien à la navigation dans le système bien complexe pour plusieurs d'entre eux.
Nous souhaitons mettre en place un mécanisme de formation auprès des intervenants de façon plus large (avec médecins, résidents, infirmières)
Merci!!"*

Programme de soutien aux personnes migrantes à statut précaire

Le programme de soutien auprès des personnes en demande d'asile joue un rôle essentiel en facilitant l'accès à l'information juridique et administrative pour les individus en quête de protection au Québec.

Il vise à mettre en relation les personnes en demande d'asile avec des bénévoles principalement des avocat·e-s, notaires et étudiant·e-s en droit pour les accompagner à remplir le formulaire en ligne requis par le ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté Canada (IRCC), une étape cruciale dans le processus de demande d'asile. Le programme est un maillon essentiel pour l'accès aux droits, à la stabilité et à la dignité des personnes en quête de protection

En 2025-2026, la Clinique de soutien aux personnes en demande d'asile a consolidé son rôle comme service essentiel pour les personnes nouvellement arrivées, souvent confrontées à une grande précarité administrative et sociale.

Grâce à une approche collaborative et ancrée dans les milieux communautaires, la clinique a offert un accompagnement personnalisé permettant aux personnes de mieux comprendre leurs démarches et d'accéder aux ressources nécessaires.

Une expansion significative

Cette année, deux nouvelles cliniques ont été mises en place afin de rejoindre davantage de personnes là où les besoins sont les plus pressants :

- Une clinique au PRAIDA, offrant un soutien immédiat aux personnes nouvellement arrivées.
- Une clinique à la Maison d'Haïti, permettant un accompagnement culturellement adapté et accessible.

553
personnes

Merci à notre partenaire financier



Ces nouvelles implantations s'ajoutent à celle déjà en place auprès d'un partenaire de première heure, le SIARI, et ont renforcé la capacité du programme à offrir un soutien rapide, humain et cohérent.

De nouveaux partenaires engagés

Deux nouveaux partenaires se sont joints au programme, Le Centre des réfugiés et Le Collectif juridique, permettant d'élargir l'accès à des conseils juridiques spécialisés.

Un espace d'écoute et de dignité

Au-delà des démarches administratives, la clinique demeure un lieu d'accueil, d'écoute et de soutien. Les personnes y trouvent un espace sécurisant où leurs droits, leurs réalités et leur dignité sont pleinement reconnus.

Le projet a pu compter sur l'appui essentiel de plusieurs partenaires qui renforcent notre capacité à offrir un accompagnement aux personnes demandeuses d'asile.

Nous avons poursuivi nos partenariats avec les cabinets Norton Rose Fulbright ainsi qu'avec les institutions financières BNP Paribas et Banque Nationale du Canada (BNC) dont les bénévoles s'impliquent activement dans nos cliniques de soutien, contribuant directement à l'accompagnement de nos bénéficiaires.

Nous avons effectué deux voyages à Québec. Le premier voyage avait pour objectif de tisser des liens avec le Centre multiethnique. Le second voyage a permis de participer à la Table de l'immigration de Ste-Foy, où nous avons pu échanger et discuter des enjeux liés à l'immigration.



Programme Grand Nord

Dans le cadre de son Programme Grand Nord, Justice Pro Bono déploie des cliniques juridiques mobiles au Nunavik depuis 2017. Cette année, treize juristes bénévoles ont fourni de l'accompagnement et des conseils juridiques, rédigé des testaments et entamé des mandats de représentation juridique lors de nos cliniques juridiques au Nunavik et à Kawawachikamach. Nous avons offert des services en droit de la famille, droit civil et administratif, droit du travail et droit testamentaire. L'engagement pro bono des bénévoles ne s'est pas limité à leur travail inlassable lors des cliniques : il se poursuit avec la continuation des dossiers ouverts à distance.

Nous avons doublé le nombre de cliniques juridiques dans le cadre de ce programme comparé à l'année 2024-2025 en totalisant 6 semaines de cliniques juridiques. Ces dernières ont permis de desservir 320 personnes et de traiter 475 dossiers.

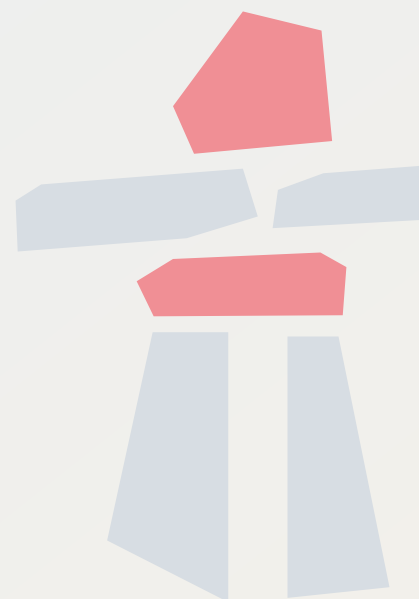
Nous travaillons de concert avec les villages nordiques, Makivvik, l'Administration régionale de Kativik, Pisuqatigiittut (Info-Justice Nunavik) et le Bureau d'aide juridique du Nord. Dans le cadre des cliniques juridiques à Kawawachikamach, la Nation Naskapi est notre partenaire principal. Nous travaillons également de concert avec Info-Justice Côte-Nord et le Bureau d'aide juridique de la Côte-Nord.

Ce projet a été rendu possible par la contribution financière indispensable du ministère de la Justice du Canada, du Barreau du Québec et de la Chambre des notaires du Québec. Nous remercions la Nation Naskapi pour leur confiance.

6
semaines
de cliniques
juridiques

320
personnes

475
dossiers



Kawawachikamach
21-25 avril 2025

Umiujaq
19-23 mai 2025

Kawawachikamach
16-21 novembre 2025

Kangiqtujuaq
7-12 décembre 2025

Salluit
15-20 février 2026

Ivujivik
15-20 mars 2026

Nouveau : Mieux comprendre la pension alimentaire dans le contexte du Nunavik et améliorer son accès

À la suite d'observations d'une augmentation des demandes et d'enjeux en matière de pension alimentaire, Justice Pro Bono a pris deux initiatives. Premièrement, nous avons établi un partenariat avec l'institut nordique de l'Université Laval qui va conduire une recherche pour mieux comprendre les besoins des Inuit en matière de pension alimentaire. Une de leur chercheuse, Mme Pascale Laneuville, s'est d'ailleurs jointe à une de nos cliniques juridiques pour les biens de la recherche.

Deuxièmement, Justice Pro Bono a entrepris la mise en place d'un projet pilote de référencement pro bono grâce à un partenariat établi avec le cabinet Dunton-Rainville pour des dossiers de pension alimentaire.

Nous remercions chaleureusement ces deux nouveaux partenaires pour leur contribution dans l'amélioration de l'accessibilité à la justice au Nunavik.



Merci à nos partenaires financiers



Ministère de la Justice
Canada

Department of Justice
Canada



Merci à nos partenaires



Forum des cliniques d'information juridique

15^e édition du Forum des cliniques d'information juridique : un levier concret de coordination et d'impact collectif

Le 5 décembre 2025, Justice Pro Bono a tenu la 15^e édition de son Forum des cliniques d'information juridique, un rendez-vous phare rassemblant des professionnel-le-s œuvrant en information juridique au sein d'organismes communautaires et d'établissements scolaires à travers le Québec. Organisé en mode hybride et sur une journée complète, l'événement a permis de rejoindre un large éventail d'avocat-e-s, d'intervenant-e-s sociojudiciaires, de gestionnaires et de chargé-e-s de projet engagés dans l'amélioration de l'accès à la justice.

Placée sous le thème de l'entrepreneuriat à impact social et de l'innovation, cette édition anniversaire a mis de l'avant des outils concrets visant à soutenir le développement de projets et de pratiques durables au sein des organismes. La matinée a notamment été marquée par une conférence et un atelier interactif animés par M. Joseph Khoury, du Pôle IDEOS de HEC Montréal, permettant aux participant-e-s de réfléchir à leurs pratiques et de repartir avec des leviers applicables dans leur milieu.

Afin de maximiser les retombées de la journée, Justice Pro Bono a conçu et diffusé un guide au bénéfice des participant-e-s. Cet outil stratégique regroupait le descriptif des organismes présents, les noms des personnes participantes ainsi que des liens vers des ressources et outils partagés, facilitant un réseautage ciblé et la création de collaborations durables au-delà de l'événement.

90
participant·es
de partout
au Québec



Comme à l'habitude, l'après-midi a été consacré aux échanges entre organismes, favorisant le partage des bons coups et des défis rencontrés au cours de l'année 2025 dans un esprit de co-développement.

Accueilli au pavillon Hélène-Desmarais de HEC Montréal, ce Forum a permis de renforcer concrètement les liens du réseau, d'outiller les acteur·rice·s du milieu et de réaffirmer le rôle de Justice Pro Bono comme catalyseur d'innovation, de concertation et d'impact collectif en matière d'accessibilité à la justice.

Faits saillants

- 15^e édition du Forum le 5 décembre 2025, en mode hybride, sur une journée complète
- Participation spéciale de Joseph Khoury (Pôle IDEOS – HEC Montréal), avec une conférence et un atelier interactif sur l'entreprenariat à impact social et l'innovation
- Mobilisation d'un large éventail de professionnel·le·s du milieu de l'information juridique (avocat·e·s, intervenant·e·s, gestionnaires, chargé·e·s de projet)
- Création et diffusion d'un guide des participant·e·s facilitant le réseautage, la visibilité des organismes et le partage d'outils concrets
- Échanges structurés entre organismes en après-midi, favorisant le co-développement et le partage des bons coups et défis de 2025
- Coordination assurée par Justice Pro Bono, réaffirmant son rôle central dans l'organisation, l'animation et le renforcement d'un réseau provincial engagé en faveur de l'accès à la justice

« On manque toujours de temps car c'est trop bien! Merci beaucoup à toute l'équipe pour l'organisation. »

« Un grand merci pour le Forum, c'était très intéressant, bravo pour l'organisation! »

« Merci Élisabeth et toute l'équipe de Justice Pro Bono pour l'organisation de cet événement rassembleur et inspirant! »

« Merci pour l'atelier et pour nous avoir regroupés. J'ai beaucoup aimé ! »



Consultations juridiques des Rendez-vous «Visez droit»

Dans le cadre de la plus récente édition de la Journée portes ouvertes du Palais de justice de Montréal, Justice Pro Bono a joué un rôle central dans l'organisation, la gestion et la coordination des consultations juridiques gratuites offertes au public.

En mobilisant son réseau, l'organisme a recruté des avocat·es bénévoles engagé·es, présent·es sur place pour plusieurs heures afin d'offrir des consultations accessibles et de qualité. Cette mobilisation a permis d'assurer une large couverture de domaines du droit, répondant aux besoins les plus fréquemment exprimés, notamment en droit de la famille, droit du logement, droit du travail, responsabilité civile et immigration.

Par ailleurs, l'avocate coordonnatrice du programme Porte 33 en droit de la famille était présente au kiosque de Justice Pro Bono lors de l'événement afin de répondre aux questions des usager·ère·s concernant l'organisme, de les informer et de les orienter selon leurs besoins.

Cette implication directe sur le terrain a renforcé la visibilité de l'organisme et facilité l'accès à des services juridiques adaptés, contribuant concrètement à améliorer l'accès à la justice et la compréhension des ressources disponibles.

24

avocat·es
bénévoles

200+

consultations
juridiques en
personne

15

consultations
téléphoniques

Faits saillants

- le 28 mars 2026, de 9h30 à 17h00 au Palais de justice de Montréal
- Deux avocates de JPB aux consultations juridiques, Me Pascale Rémillard et Me Élisabeth Mercier-Ménard
- Une avocate de JPB au kiosque d'information, Me Camille Alix
- Deux étudiantes en droit
- Consultations offertes en français et en anglais
- Large éventail de domaines couverts : droit de la famille, droit du logement, droit du travail, droit criminel, responsabilité civile, immigration, etc.
- Avocates JPB présentes sur le terrain : Mes Camille Alix, Pascale Rémillard et Élisabeth Mercier-Ménard

« Merci à toutes ceux et celles derrière cet événement exceptionnel et nécessaire pour un meilleur accès à la justice »

« Ça m'a fait grand plaisir de participer aux consultations samedi dernier. J'ai vraiment pu sentir que nous contribuions à rendre la justice plus accessible à certaines personnes qui connaissent moins bien les rouages du système de justice. C'est certainement une expérience que je souhaite refaire. »



Événement bénéfique

Le 12 février 2026, Justice Pro Bono a tenu sa soirée-bénéfice annuelle sous le thème « Votre engagement, nos actions, leur justice ». Cet événement a rassemblé la communauté juridique ainsi que ses partenaires autour de la mission essentielle de l'organisation : améliorer l'accès à la justice pour les personnes les plus vulnérables de notre société.

La soirée, tenue au Windsor, a attiré plus de 260 personnes, témoignant de l'engagement remarquable de la communauté juridique envers cette cause cruciale. Grâce à cet événement, nous avons amassé plus de 235 000 \$. Ces fonds permettront de soutenir notre mission et d'étendre nos services juridiques gratuits pour celles et ceux qui en ont besoin.

Cette soirée a également été l'occasion de rendre hommage à nos bénévoles, sans qui notre mission ne pourrait se concrétiser. Des témoignages poignants ont mis en lumière l'impact tangible de l'aide juridique bénévole sur la vie des individus et des communautés, illustrant comment, ensemble, nous sommes engagés envers un meilleur accès à la justice.

Nous avons eu le privilège d'accueillir plusieurs personnalités de marque :

- L'honorable Mélanie Joly, ministre canadienne de l'industrie, qui a prononcé une allocution soulignant l'importance de l'engagement sociétal et de la protection de nos valeurs démocratiques ;
- L'honorable Manon Savard, juge en chef du Québec ;
- L'honorable Henri Richard, juge en chef de la Cour du Québec et
- L'honorable Marie-Anne Paquette, juge en chef de la Cour supérieure.

Me Carine Monge, directrice générale de la Corporation de services du Barreau du Québec, notre présentateur officiel, a également pris la parole. Son discours a mis en valeur la contribution essentielle des membres qui, par leur implication et leur bénévolat, rendent la justice plus accessible.



Enfin, la prestation artistique a été assurée par le groupe Bye Parula, ajoutant une touche festive à cette soirée mémorable.

Grâce à la générosité de nos donateurs et donatrices et à l'engagement de nos bénévoles, Justice Pro Bono continue de jouer un rôle clé dans la transformation de l'accès à la justice. La soirée 2026 a renforcé notre conviction que, collectivement, nous pouvons créer un système de justice plus accessible et équitable pour tout le monde.

Merci à nos administratrices, administrateurs, membres du comité organisateur de la soirée, nos partenaires, nos donateurs, nos invité-e-s et nos artistes pour cette soirée mémorable.



Merci à nos partenaires de coeur



Merci au comité organisateur

- Me Constance Bacchale
- Me Laurence Codsì
- Me Géraldine Côté-Hébert
- Me Alexandre Di Pisa
- Me Sébastien Doyon
- M. Félix Mezei Guérin
- Me Émile Langevin,
président
- Me Pascale Rémillard
- Mme Aarti Sanat
- Me Anne-Marie Santorineos



Prix Justice Pro Bono

Justice Pro Bono a eu l'honneur de remettre le Prix Justice Pro Bono 2025 à Me Christiane Pelchat, en reconnaissance de son parcours exceptionnel et de son engagement bénévole remarquable au service de la justice sociale et des droits fondamentaux.

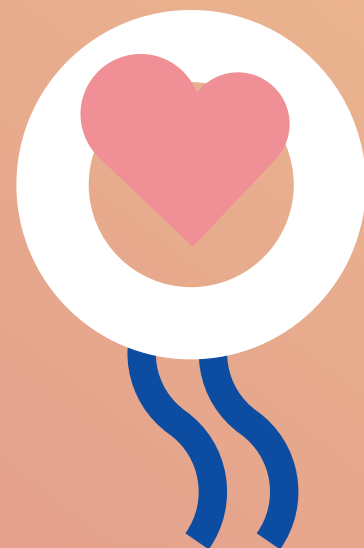
Me Pelchat possède une carrière riche et inspirante. Elle a occupé plusieurs fonctions de haute direction, notamment à titre d'ancienne présidente-directrice générale de Réseau Environnement Québec et de présidente du Conseil du statut de la femme. Son parcours comprend également des fonctions diplomatiques, dont celui de Déléguée générale du Québec au Mexique, ainsi qu'un rôle de Fellow à l'Institut d'études internationales de Montréal.

Son engagement s'est déployé tant au Québec qu'à l'international. Conseillère en appui à la démocratie municipale et à l'égalité des sexes, elle a œuvré en Afrique et en Haïti en collaboration avec des institutions publiques, des organismes de la société civile et des gouvernements étrangers.

Ancienne députée à l'Assemblée nationale du Québec (1985-1994) et adjointe parlementaire au ministre de l'Environnement, elle a également siégé à de nombreux conseils d'administration.

Grande communicatrice et figure mobilisatrice, Me Pelchat s'est illustrée lors de commissions parlementaires, de conférences et de forums publics. Son engagement pro bono, notamment auprès de Pour les droits des femmes du Québec dans le dossier de la Loi 21, témoigne de sa détermination constante à défendre les droits et libertés fondamentaux.

Par l'attribution du Prix Justice Pro Bono 2025, Justice Pro Bono souligne l'apport exceptionnel de Me Christiane Pelchat et la remercie d'incarner avec conviction, rigueur et humanité les valeurs du pro bono et de l'engagement social.



Conseil d'administration 2025-2026



Me Eleonore Derome



Me Danielle Mongeon



Me Sophie Fortin



**Me Catherine
Bélanger-Pâquet**



**Me Stephanie
Pasternyk**



Me Émile Langevin



Me Julie Mousseau



Mme Mylène Forget



**L'Honorable
Marie-Josée Hogue
(observatrice)**



**Me Benoit
Lacoste-Bienvenue**



Me Nadine Koussa



**L'Honorable
Stéphane Davignon
(observateur)**



**Me Alexander L.
De Zordo**



Me Gabrielle Robert



**L'Honorable Marie-
Claude Armstrong
(observatrice)**



**Me Vincent Cérat
Lagana**



**Me Marie-Julie
Caron-Gratton**



Me Fernando Belton



Me Dina Raphael

Merci à nos bénévoles de cœur

Membres du comité d'approbation

Me Marie-Hélène Beaudoin	Me Marie-Ève Gingras	Me Simon-Pierre Lessard	Me Isabelle Sarrazin
Me Terry Cameron	Me Annie-Claude Hinse	Me Hughes Létourneau	Me Raymond-Mathieu Simard
Me Sylvain Déry	Me Michel Jolin	Me Andrei Pascu	Me Chloé Vendette

Programme d'aide générale

Me Sylvain Bellavance	Me Alexandre Forest	Me Angélique A. Merakos	Me Charles Tremblay
Me Pierre-Paul Bourdages	Me Josée Gervais	Me Sylvain Pratte	Me Jean-François Vézina
Me Raphaël Brouillette	Me Marie-Elaine Guilbault	Me Vincent Ranger	Me Marie-Christine Valois
Me Jean-Sébastien Clément	Me Suzie Lanthier	Me Pierre Trottier	Me Denisa Voilescu
Me William Desrochers	Me Hugues Létourneau	Me Gabrielle Tremblay	

Porte 33

Me Caroline Baillairgé	Me Pascal Dupuis	Me Sophie Laframboise	Me Nancy Nyota
Me Dominique Barsalou	Me Amanda Emanuele	Me Sophie Lacoursière	Me Sara Neron
Me Denis Beaubien	Me André Faye	Me Samuel Landry	Me Suzie Pelletier
Me Violaine Belzile	Me Sophie Fortin	Me Erika Lavallée	Me Marie-Désirée Plante
Me Nathalie Bigler	Me Gabrielle Gayard	Me Sylvie Malenfant	Me Alexandra Potvin
Me Caroline Bourbonnais	Me Patrice Gravel	Me Abila Maglo	Me Isabeau Sheedy Prud'homme
Me François Bourdon	Mme Lorraine Filion	Me Andréanne Martel	Me Ariane Somma
Me Véronique Collard	Me Olivier Grégoire	Me Noémie Merrette	Me Armenia Teixeira
Me Louis Cornillaut	Me Sonia Heyeur	Me Yalka Moïse	
Me Lucilia Maria Da Silva Santos	Me Congzhen Hu	Me André Nasset	

Travailleur-euses étranger-ères temporaires

Me Farrah Auguste	Me Julie Hébert
Me Marin Cojocar	Me Sarah Maude Jean
Me Stéphane Dakouri	Me Andrea Kowalski
Me Vincent Dubuc Cusick	Me Camille Régen
Me Nicolas Handfield	

Programme Grand nord

Me Fanny Albrecht	Me Sofia Guedez
Me Denis Beaubien	Me Cédric Jouve
Me Anke Beese	Me Maryse Messier
Me Marilène Boisvert	Me Annick Nguénang Nono
Me Caroline Daniel	Me Tania Poirier
Me Eleonore Derome	Me Sissi Querido
Me Siham Doro	

PMJ et Médecins du monde

Me Antoine Beauchemin

Me Amélie Drouin

Me Juliette Jan

Me Isabelle Sauriol

Me Clémence Chevalier

Me Nourimane El Ouahdani

Me Emmanuel Kamonyo

Me Jessica Wexler

Me Stéphane Dakouri

Me Myriam Harbec

Me Fevziye Oguzer

Demandes d'asile

Me Latifa Benabdoulouahid

Mme Elody Deshommes

Me Émilie Laplante-Paquin

Me Fanny Provencher

Me Mathieu Canuel

Me Timia Di Pietro

Me Rosalie Lapierre-Dumas

Petra Stewart, Esq.

Me Janet Chan

Me Yasmina El TaJi El Farouki

Me Geneviève Lay

Me Juliana Succès

Me Clémence Chevalier

Me Renaud Garon Gendron

Me Sofia Lopez-Bancarli

Me Myriam Tsaousakis

Me Stéphane Dakouri

Me Jessica Humbert

Me Laura N'Doumé

Me Guillermo Uria Santander

Me Brian Delay

Me Alexandra Labelle

Me Catherine Paquin-Veillette

Avocat-e-s des consultations juridiques des Rendez-vous «Visez droit»

Me Farrah Auguste

Me Jennifer Genest

Me Mario Langlois

Me Félix-Antoine Pelletier

Me Claudia Arruda

Me Gabrielle Gayard

Me Michel Laroche

Me Alexandra Potvin

Me Nada Boumeftah

Me Sarah-Li Grondin

Me Mustapha Lebiad

Me Stella Prandekas

Me Louis Cornillaut

Me Hélène Guay

Me Merveille Leunga

Me Louis-Philippe Provencher

Me Stéphanie David

Me Stéphane Handfield

Me Marianne Mikhael

Me Ann Shaw

Me Luc Deshaies

Me René Labrosse

Me Félix Fernando Ocana

Me Alex Schutt Blanchette

Merci à nos partenaires

Fonds d'études
notariales



Barreau
du Québec



*SOQUIJ | Intelligence juridique

Un merci tout spécial à l'équipe de La Clique des comm pour son talent et son expertise.
Merci à M. Sylvain Légaré pour les photos.



Justice
Pro Bono
Services juridiques bénévoles

Des questions?

info@justiceprobono.ca

justiceprobono.ca